



Association
pour le développement
de l'éducation
en Afrique



Ministère de l'Éducation, de
l'Alphabétisation et des
Langues Nationales du Mali



Banque Mondiale



Education International
Internacional de la Educación
Bildungsinternationale

CONFERENCE BAMAKO + 5 SUR LES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

Bamako, 27 – 29 octobre 2009

PRESENTATION SUR

**Les progrès réalisés dans l'éducation
primaire depuis 2004 quant à
l'achèvement des objectifs de l'EPT**

par Toussaint Yaovi Tchitchi

Introduction

Du 17 juin 2007 au 29 avril 2008, l'Internationale de l'Education IE, avec l'appui de la Banque mondiale, a organisé une série de missions de suivi/évaluation des recommandations de la Conférence de Bamako concernant l'utilisation des enseignants non fonctionnaires dans les Etats africains francophones ayant pris part à cette conférence tenue les 21, 22 et 23 novembre 2004 ; l'IE et les syndicats qui y sont affiliés ont organisé le processus de suivi/évaluation dans les Etats partie prenante de Bamako 2004, excepté la République du Tchad pour des problèmes pratiques de liaison entre ce pays et l'équipe du suivi/évaluation ; j'ai été membre de cette équipe en tant que consultant.

Cette équipe se devait de procéder à des échanges sur la question avec les syndicats affiliés, les ministères chargés de l'éducation nationale y compris certaines directions techniques comme celles de la Programmation et de la Prospective, des ressources humaines et du matériel ; elle se devait de rencontrer aussi les syndicats des enseignants non fonctionnaires, les fédérations et/ou associations de parents d'élèves et d'étudiants, certains partenaires techniques et financiers et autres venant au appui aux systèmes éducatifs des Etats partie prenante de recommandations de Bamako 2004.

La méthodologie utilisée au cours de la mission a été sensibilisatrice et a permis de réunir des informations sur le recrutement et la formation des enseignants non fonctionnaires, leurs conditions de vie et de travail, la question des salaires, la protection sociale, l'intégration dans les corps réguliers de la Fonction publique ; cette investigation avait pour objectif de nous assurer de l'exécution des enseignants pris par les Ministres à Bamako, de vérifier ce qui a été mis en œuvre et les raisons qui sont à la base de la non exécution de ces recommandations.

La logique qui a sous-tendu une telle opération a sa source dans l'offre d'éducation de qualité, avec des enseignants aux qualifications professionnelles avérées, des salaires adéquats, des conditions de vie et travail qui autorisent des résultats probants pour l'atteinte d'un double objectif vital : une école de qualité pour tous et l'affirmation du pouvoir régalien de l'Etat en matière éducative. Le présent exposé va d'abord faire un rappel du contexte de la Conférence de Bamako 2004 ainsi que les orientations de la mission de suivi/évaluation qui permettent de prendre la mesure des progrès réalisés, relativement à l'organisation et à la gestion des politiques éducatives concernant les enseignants non fonctionnaires.

Il fera état des progrès réalisés depuis 2004, de même que les principales recommandations issues de cette mission ; on y trouvera en annexe les situations nationales présentées de façon chronologique.

1. Contexte de la Conférence de Bamako 2004 et les orientations de la mission de suivi/évaluation

Il est important de rappeler que du 21 au 23 novembre 2004, l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA), la Banque Mondiale, l'Internationale de l'Education et le Ministère de l'Education Nationale du Mali, ont co-organisé la Conférence de Bamako sur les enseignants non fonctionnaires. Cette Conférence a regroupé les représentants des Ministres de l'Education, des Finances, de l'Emploi et de la Fonction Publique, ainsi que les dirigeants de syndicats d'enseignants et d'associations de parents d'élèves de 12 pays, à savoir :

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo, avec la participation des représentants d'Agences de développement et de réseaux de la société civile : ACDI, AFD, AIF, BAD, OIT, CONFEMEN, Coopération française, GTZ, IIEP, ROCARE, UNICEF, UNESCO/IICBA, UQAM, ISSE/GUINEE, Université Laval, CRIFPE.

Les échanges sur les défis que posent le recrutement et la mise en service d'enseignants non fonctionnaires ont permis de noter que :
Les expériences en question interviennent dans des contextes de transition où il est espéré que l'amélioration des ressources permettra de les dépasser ;

Ces nouveaux enseignants, qui ont dû être recrutés par les pays confrontés à la fois à la limitation des ressources et aux besoins énormes de scolarisation ont permis d'accomplir des progrès substantiels vers l'éducation pour tous ;

Les disparités, notamment de salaire, ainsi créées entre différentes catégories d'enseignants, comportent des risques sociaux, conduisent à une grande mobilité de ces personnels, à des iniquités et à des frustrations; La formation de ces enseignants a soulevé des interrogations sur le processus de leur qualification et sur la qualité de leurs performances.

Suite à ce constat et en tenant compte de la diversité des situations nationales, les participants à la Conférence ont dégagé des recommandations sur le recrutement, la formation, les conditions d'emploi et les perspectives de carrière des enseignants non fonctionnaires qui s'inscrivent dans les orientations suivantes :

S'assurer que le niveau, BEPC ou plus, et les conditions de recrutement, de sélection par test, garantissent les normes afférentes au profil de l'enseignant du primaire ;

Assurer une formation initiale d'au moins 6 mois suivie d'un plan de développement professionnel comportant une formation continue et divers soutiens pédagogiques ciblés sur les besoins en situation de service .

Offrir un contrat à durée indéterminée incluant des plans de carrière, des passerelles de promotion, des garanties de protection sociale, le respect des droits et devoirs et de la discipline selon la législation en vigueur ;

Rechercher un salaire d'équilibre qui garantisse une vie décente tout en étant compatible avec les ressources du pays et l'obligation d'équité, et donc d'éducation pour tous ;

Gérer la co-existence des différentes catégories d'enseignants en uniformisant le recrutement, la formation initiale et la formation continue de façon à réduire progressivement les disparités tout en prévoyant des dispositions dérogatoires tenant compte des contraintes conjoncturelles ;

Structurer et réguler la planification stratégique de la transition en fonction de l'amélioration des ressources internes et externes afin de rapprocher progressivement les salaires des différentes catégories en prenant rigoureusement en compte l'immensité des besoins de recrutement et la durabilité des coûts financiers dans le cadre de la réalisation d'un enseignement primaire universel et complet pour tous les enfants ;

Promouvoir la reconnaissance sociale et le mérite du corps enseignant au niveau tant national qu'international.

Les orientations ainsi définies constituent le socle même des missions de suivi/évaluation qui devraient prendre la mesure des progrès réalisés depuis Bamako, relativement à l'organisation et à la gestion des politiques éducatives concernant les enseignants non fonctionnaires.

2. Les progrès réalisés après Bamako 2004

Les résultats acquis au terme de la mission suivi/évaluation des recommandations de Bamako 2004 concernent ici le recrutement et la formation, l'existence d'un contrat à durée indéterminée incluant des plans de carrière, des passerelles de promotion, des garanties de protection sociale, d'un salaire qui garantisse une vie décente.

2.1. Recrutement et formation

Dans la plupart des Etats, le niveau de recrutement passe progressivement des titulaires du Brevet d'Etude du premier Cycle au Baccalauréat ; les enseignants contractuels sont formés dans les Ecoles Professionnelles d'Instituteurs, où la durée de formation est passée de 45 jours à 6 mois dans certains Etats ;

elle est de deux ans dans d'autres, avec un programme progressif de réouverture des Ecoles Normales d'Instituteurs, à la fin de la formation on peut sortir titulaire d'un Certificat Elémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) ou d'un Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP) ; c'est la voie de la professionnalisation.

2.2. Nature du contrat

En Mauritanie par exemple, le concept d'enseignant non fonctionnaire n'existe pas dans la terminologie scolaire officielle ; le lot de cette catégorie d'enseignants se rencontre dans le secteur privé ; dans les autres Etats visités, le contrat est à durée indéterminé en attendant l'extinction progressive du recrutement des contractuels. Mais, au Mali par exemple, les contractuels de l'Etat existent et bénéficient d'une formation, leurs salaires étant alignés sur les salaires des fonctionnaires permanents ; la charge financière de l'intégration des contractuels dans la fonction publique est trop lourde pour certains pays ; c'est pourquoi ils tente de réaliser une intégration progressive de ces enseignants avec l'appui des partenaires techniques et financiers, en instaurant un dialogue fructueux avec les syndicats.

2.3. Niveau des salaires

Le niveau des salaires est fonction de la part allouée au secteur éducatif dans le budget national ; au Sénégal par exemple, le salaire d'un maître contractuel est de 115.000 Francs Cfa et il faut noter une disparité entre le salaire d'un enseignant et celui d'un Mauritanien, même si la prime de craie est passée de 3000 ouguiya à 15.000 ouguiya ; au mali par contre, tout le monde peut gagner jusqu'à 80.000 Francs Cfa ; en Guinée, le salaire est passé de 90.000 à 120.000 puis à 140.000 francs Guinéens aujourd'hui ; au Niger, le salaire mensuel varie entre 40.000 et 60.000 Francs Cfa.

2.4. Conditions de travail

Depuis 2004, un changement est intervenu au niveau des conditions de travail ; un plan de carrière, un salaire acceptable, une intégration progressive dans la Fonction Publique, la sécurité sociale garantie.

2.5. Besoins en enseignants pour la réalisation des objectifs de l'EPT

Ces besoins sont fonction de la qualité de l'enseignement pour la réalisation des objectifs de l'enseignement primaire universel. En raison du poids et de la croissance démographique des différents Etats, on s'accorde avec les statistiques récentes de l'UNESCO pour retenir le volume des besoins en enseignants à 24 millions, pour l'atteinte des objectifs de l'EPT d'ici à 2015 ; chaque année, il faut former et recruter entre 10.000 à 15.000 enseignants à cet effet en moyenne par Etat.

Conclusion et Recommandations

On pourrait retenir que, grâce à la pression des organisations syndicales et l'instauration du dialogue entre les acteurs du système éducatif, la plupart des Etats partie prenante de Bamako 2004, ont pris conscience de ce que l'éducation de qualité nécessite une formation de qualité, le paiement régulier d'un salaire à un taux rémunérateur, l'intégration des enseignants non-fonctionnaires dans la Fonction Publique dans le respect de l'équité (à travail égal, salaire égal).

Le rôle régalien de l'Etat a été réaffirmé dans le domaine éducatif, et les gestionnaires des systèmes éducatifs ont reconnu que l'utilisation des enseignants non fonctionnaires (dans les Etats où cet emploi existe) constitue une entorse à la formation de la couche

c'est pourquoi tant que leur économie le permettent, les Etats s'engageront dans le processus d'intégration de ces personnels dans les Corps réguliers de l'éducation nationale ; c'est ici qu'il faut saluer l'effort du Groupe Directeur National du Niger, qui, avec l'appui du Bureau International du Travail, a procédé à la validation technique de l'étude sur la suppression progressive de la "contractualisation" dans le secteur de l'enseignement d'ici à 2015, les 16 et 17 octobre 2009 à Niamey. Avec le taux brut de scolarisation qui oscille entre 80 et 90% dans la plupart des Etats, on peut noter que l'exécution des Recommandations de Bamako 2004 ouvre une nouvelle perspective dans le sens de l'amélioration de la qualité d'éducation.

L'effort est assez perceptible au regard des allocations budgétaires, l'appui des partenaires techniques et financiers pour le financement des dépenses éducatives : intégration des contractuels dans les corps réguliers de l'Education nationale avec effets financiers, réouvertures des Ecoles Normales d'Instituteurs, construction de nouvelles infrastructures, niveau académique de recrutement acceptable, renforcement des activités pédagogiques de formation de formateurs, mise en place d'un cadre de concertation pour le renforcement du dialogue social.

On devrait approcher les objectifs de l'EPT d'ici à 2015, si entre temps, la crise économique au début de 2008 n'a pas perturbé l'horizon quelque prometteur dans certains Etats ; mais une certaine course à l'armement

Recommandations

Les recommandations suivantes sont formulées pour permettre aux gouvernements et aux partenaires techniques et financiers qui les accompagnent de prendre la mesure des tâches qui découlent de l'examen des Recommandations de Bamako 2004. Il s'agira de :

Poursuivre l'amélioration des conditions sociales des enseignants ;

Régionaliser la fonction enseignante en rapport avec la décentralisation administrative en procédant au transfert des compétences et des ressources ;
Mettre en place (dans les Etats où cela n'existe pas) un mécanisme conjoint privé/public de surveillance du système éducatif ;

- Institutionnaliser le cadre de concertation pour le dialogue social en vue de son renforcement ;
- Allouer des frais de transports aux enseignants et leur payer un salaire acceptable ;
- Payer des indemnités aux enseignants des zones d'accès difficiles et éloignées ;
- Impliquer les enseignants dans la gestion du temps scolaire pour une assurance de qualité ;
- Lier, autant que faire se peut, le processus de recrutement à la vocation d'enseigner ;
- Actualiser et rendre disponible la documentation pédagogique ;
- Travailler à former des enseignants pour l'atteinte des objectifs éducatifs de qualité ;

Evaluer les intrants pédagogiques ;
Construire des infrastructures.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION !!!